CONVENTION NATIONALE.

Cac
FRC
6624

EXTRAIT
DU
PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SECT. DU PANTHÉON FRANÇAIS,

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

Envoyé aux départemens, & aux armées.

Extrait du registre des délibérations.

Le 13 mars 1793, l'an deuxième de la République.

DANS le moment où l'assemblée étoit nombreuse, un citoyen a dit:

Citoyens, *on nous menace d'un dictateur:*

A l'instant l'assemblée se lève toute entière; saisie d'horreur, elle a juré à l'unanimité de poignarder tout dictateur, protecteur, tribun, triumAdélation

MLW. 13115

virs, régulateur, ou tous autres, sous quelque dénomination que ce soit, qui tendroient à détruire la souveraineté du peuple; & l'assemblée a ajouté: Qu'ils paroissent, le poignard est aiguisé!

L'assemblée arrête de plus, que pendant huit jours, le même serment sera renouvelé dans son sein, & que le procès-verbal de cette séance sera communiqué à la Convention nationale, & aux 47 autres sections.

L'assemblée nomme pour ses commissaires, à l'effet de porter le présent arrêté à la Convention, les citoyens Damour, Coënon, Julian de Carentant, Piquenot, Landren, Dumoulin, Bosselange, Gobert, Hu, Hunoux, Lanne & Landré.

Pour extrait conforme.

BOSSELANGE, vice-secrétaire.

BIVIEL, le jeune, secrétaire-greffier.

Réponse du président de la Convention. Séance du 14 Mars.

Citoyens, les applaudissemens vifs et réitérés que vous venez d'entendre, vous prouvent assez que tous les bons citoyens sont pénétrés des mêmes sentimens que la section du Panthéon Français; continuez avec courage, citoyens; éloignez de votre sein, si toutefois le malheur veut qu'il s'y en trouve, ces hommes de sang qui prêchent l'anarchie & l'assassinat. Si toutes les sections, & je n'en doute pas, imitent votre exemple, Paris reprendra bientôt cette attitude

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

imposante, cet à-plomb majestueux qui influera toujours beaucoup sur la tranquillité & le bonheur de toute la République. La Convention nationale remercie la section du Panthéon, elle vous invite à sa séance.

BRÉARD, ex-président.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.